

Billet bibliographique



« Dans nos bibliothèques au mois d'avril 2018 »

*Ce **Billet bibliographique mensuel** est destiné à faire connaître les références des publications récentes en **finances publiques et droit fiscal** (pour cette livraison : travaux parus ou diffusés en avril 2018). Les publications figurant dans ce Billet nous ont été soit signalées par les auteurs (que nous remercions une nouvelle fois pour les nombreuses réponses reçues) suite à notre message diffusé le 26 avril, soit repérées (sélection non exhaustive) par les rédacteurs du Billet. Incontestablement le mois d'avril a été très riche en publications.*

***Vous recevrez au début du mois de juin un appel pour nous indiquer vos publications parues au cours du mois de mai.** A réception de ce prochain appel, n'hésitez donc pas à nous transmettre les références de vos publications (il est aisé pour nous de trouver les publications dans les revues mais beaucoup plus complexe de trouver celles dans des ouvrages collectifs); il est primordial que les références des publications dans notre champ scientifique soient diffusées entre nous, tant il est complexe de pouvoir tout suivre... La seule diffusion de ces références permet de faire connaître l'existence des publications en cause et d'inciter à aller en lire certaines ou à mettre de côté certaines références pour consultation ultérieure.*

Ce Billet bibliographique n'a d'autre ambition que d'être un aide-mémoire. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes.

La SFFP

Ouvrages



- * ALHAMA Frédéric, *L'intérêt financier dans l'action des personnes publiques*, Dalloz, coll. Nouvelle Bibliothèque de Thèses, vol. 171, (avril) 2018, 1064 p., préface E. FATÔME

[...] Le très grand intérêt de la thèse de Monsieur Alhama est de montrer que ce qui peut apparaître comme un manque de cohérence rendant difficile la compréhension de ce que signifie que l'intérêt financier des personnes publiques fait partie de l'intérêt général ne l'est pas et qu'en réalité, ces solutions apparemment contradictoires s'expliquent par le fait que le caractère d'intérêt général de l'intérêt financier n'emporte pas les mêmes conséquences selon que les personnes publiques prennent des décisions dans le cadre d'une activité qui a pour objet la satisfaction d'un besoin de la population ou dans le cadre d'une activité dont l'objet premier peut être de lui procurer des ressources, ce qui est essentiellement le cas de la gestion de son patrimoine mobilier et surtout immobilier.

En effet, ainsi que le montre Monsieur Alhama, dans le premier cas, le caractère d'intérêt général de l'intérêt financier des personnes publiques a pour conséquence que ces personnes doivent, au moins dans une certaine mesure, tenir compte de la dimension financière des décisions qu'elles prennent dans le cadre d'une activité qui a pour objet la satisfaction d'un besoin public. [...] Alors que, dans le second cas, ce caractère d'intérêt général a pour conséquence que les personnes publiques peuvent poursuivre à titre principal leur intérêt financier. Entre ces deux hypothèses, il existe certes un point commun qui est constitué par le fait qu'il s'agit dans les deux cas de concilier l'intérêt financier avec les autres composantes de l'intérêt général. Mais, ce que Monsieur Alhama montre, c'est que cette conciliation ne s'opère pas de la même manière selon que l'administration agit en vue d'assurer la satisfaction d'un besoin du public ou en vue de se procurer des moyens financiers. [...] Monsieur Alhama ne s'attache pas seulement à montrer que le problème posé par l'intérêt financier des personnes publiques est celui de sa conciliation avec les autres composantes de l'intérêt général dont ces personnes sont en charge, mais il s'attache également à discuter le bien-fondé de certaines des conciliations retenues et notamment à montrer que d'un domaine à l'autre de l'activité administrative, ces conciliations ne sont pas toujours parfaitement cohérentes ou encore qu'elles restent parfois trop marquées par une sorte de préjugé défavorable à l'égard de cet intérêt financier. [...] Préface d'Étienne Fatôme [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]



- * CHARPENTIER Jérôme, *Le recours à l'expertise en finances publiques*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, (avril) 2018, 740 p., préface G. LARCHER, avant-propos K. BLAIRON et Ch. FARDET

Conception singulière par rapport à sa définition juridique classique, l'expertise en finances publiques qualifie une situation particulière. Elle consiste en la formulation d'un avis, donné par une personne disposant de compétences établies, s'inscrivant dans un processus aboutissant à une prise de décision. Cet avis doit faire suite à la demande d'une autorité confrontée à une situation problématique pour prendre ladite décision.

La définition de ce phénomène expert permettra d'en saisir toute son importance en raison de la prégnance du risque financier, suite à la crise financière et celle de la dette des États. Le recours à l'expertise se révélera en effet comme une conséquence de cette montée en puissance du risque : l'expertise est un moyen de l'anticiper et de le prévenir.

En tant que réponse au risque financier, l'expertise verra son influence structurée par ce dernier. Focalisée autour de deux acceptions contemporaines du risque financier, l'expertise accompagnera la prise de décision financière. À cette fin, elle multipliera ses niveaux d'intervention et ses formes pour mieux s'adapter aux différentes acceptions du risque. Cette structuration de l'expertise ne sera pas anodine : elle induira une influence de l'expertise sur la structure institutionnelle elle-même. En plus d'être devenue indispensable à l'établissement d'un équilibre institutionnel, l'expertise démontrera son emprise en devenant une véritable technique normative à l'impact mesuré. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]



- * KALLERGIS Andréas, *La compétence fiscale*, Dalloz, coll. Nouvelle Bibliothèque de Thèses, vol. 175, (avril) 2018, 1036 p., préface L. AYRAULT

Pour identifier des limites internationales de la liberté de l'Etat en matière fiscale, il convient d'étudier non seulement sa compétence fiscale - envers qui il peut exercer le pouvoir fiscal - mais aussi son pouvoir fiscal - ce qu'il peut faire dans l'exercice de ce pouvoir. Ces éléments sont éclaircis à travers l'analyse de la pratique étatique et de la jurisprudence internationale. La compétence fiscale de l'État ne repose pas sur une habilitation par l'ordre juridique international, mais doit être appréhendée sous le prisme des deux faces de l'État : personne publique et sujet de droit international. D'une part, les Etats disposent d'un pouvoir fiscal originaire de leur

constitution comme personnes publiques souveraines. D'une autre part, en tant que sujets de droit international, ils peuvent se reconnaître des droits et des obligations subjectifs, et donc aménager l'exercice de leurs pouvoirs fiscaux par la détermination des sphères de leurs compétences par la conclusion d'engagements interétatiques. En dehors de cette hypothèse, les critères de rattachement fiscal sont des représentations d'une relation entre l'État et le sujet ou l'objet de l'impôt selon l'appréciation de l'État normateur, et non pas des règles certaines de compétence internationale. La liberté de l'État de déterminer le contenu de son pouvoir fiscal est encadrée de manière rudimentaire par le droit international. Cet encadrement implique essentiellement l'inopposabilité des normes fiscales d'effet extraterritorial et l'interdiction de réalisation d'opérations matérielles en territoire étranger. Pour autant, parce qu'il est souverain, l'État peut consentir à des limitations de son pouvoir fiscal dans le cadre de la coopération ou l'intégration internationale, sans que le titre de son pouvoir ne soit contesté. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

* ADAM François, FERRAND Olivier et RIOUX Rémy, *Finances publiques*, Dalloz, coll. Amphi, (avril) 2018, 646 p.

Les finances publiques françaises sont entrées dans le XXI^e siècle sous le signe de la réforme : dès 2001, une modernisation rapide et ambitieuse du droit et des procédures budgétaires et comptables a été entreprise à la suite de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) ; puis la surveillance des politiques budgétaires au niveau européen a conduit à revoir la gouvernance des finances publiques au début des années 2010.

Dans ce cadre exigeant, la réduction des déficits s'impose comme un défi majeur pour toutes les administrations - État, sécurité sociale, collectivités territoriales - qui doivent trouver de délicats équilibres entre la dynamique des politiques publiques et la contrainte budgétaire. Dans le même temps, la politique fiscale reste marquée par une forte instabilité, signe de la difficulté à concilier des objectifs politiques et économiques multiples, notamment la progressivité du système de prélèvements et sa compétitivité au plan international.

Au-delà de l'exposé juridique indispensable à la bonne compréhension de la matière, l'approche pluridisciplinaire que privilégie cet ouvrage issu notamment d'enseignements à Sciences Po permet d'aborder les finances publiques sous leurs angles économiques et institutionnels, de montrer le rôle essentiel du processus de décision politique et administratif ainsi que celui du droit européen dans toutes ses dimensions.

Cette quatrième édition prend en compte les développements les plus récents des finances publiques jusqu'à la loi de finances pour 2018. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

* BOUCHEIX Philippe, *Les finances publiques*, Dunod, coll. J'intègre, 3^{ème} éd., (avril) 2018, 274 p.

* BOUVIER Michel, *Les finances locales*, LGDJ, coll. Systèmes, 17^{ème} éd., (avril) 2018, 288 p.

Les transformations de l'État se font en très grande partie dans le cadre de la décentralisation des collectivités territoriales. Les finances locales se trouvent donc au cœur des changements et des processus de régulation. Elles sont aujourd'hui particulièrement concernées par la nécessité impérieuse d'assainir l'ensemble des finances publiques, et l'autonomie financière des collectivités territoriales, reconnue par la Constitution, prend des formes tout à fait inédites.

Ainsi, les finances locales sont-elles prises dans un mouvement inexorable qui les conduit vers une nécessaire reformulation de leurs procédures et de leurs techniques. Ce sont ces changements que cet ouvrage s'attache à décrire.

Ce livre s'adresse à un public désireux de connaître l'essentiel des mécanismes présidant à la gestion financière locale et de comprendre le sens des mutations qui la traversent. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

* DOUET Frédéric, *Précis de droit fiscal de la famille*, LexisNexis, coll. Précis fiscal, 17^{ème} éd., (avril) 2018, 1056 p.

Toutes les familles, des plus modestes aux plus fortunées, sont concernées par des considérations d'ordre fiscal. C'est dire l'importance de ce précis extrêmement didactique, enrichi d'explications claires et agrémenté d'exemples chiffrés. Il s'agit du seul ouvrage spécifiquement consacré au droit fiscal de la famille. Sont traités :

- l'imposition des revenus familiaux (impôt sur le revenu, contribution sociale généralisée, contribution au remboursement de la dette sociale, prélèvement social, contribution additionnelle à ce prélèvement, prélèvement de solidarité et contribution exceptionnelle sur les hauts revenus) ;
- les aspects fiscaux de l'organisation du patrimoine familial (mariage, divorce, concubinage, PACS, usufruit, indivision, viager, sociétés civiles, trust et fiducie) ;
- l'imposition du patrimoine familial (IFI, taxes foncières, taxe d'habitation et taxe sur les logements vacants) ;
- les aspects fiscaux de la transmission à titre gratuit du patrimoine familial (droits de succession, droits de donation et taxation des capitaux transmis en vertu de contrats d'assurance vie) ;
- le contrôle fiscal, le contentieux fiscal et la gestion du risque fiscal.

Les thèmes étudiés dans ce précis en font l'ouvrage de référence dans son domaine. Il permet de répondre pleinement aux questions des étudiants, des professionnels et de tous ceux qui sont curieux de développer leurs connaissances en matière de droit fiscal de la famille. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

- * MARCHESSOU Philippe et TRESCHER Bruno, *Droit fiscal international et européenne*, Bruylant, coll. Finances publiques-Public finance, (avril) 2018, 588 p.

Aujourd'hui, la fiscalité contemporaine dépasse largement le cadre national pour intégrer les paramètres de la mondialisation.

Le droit fiscal national s'insère en effet dans un cadre bien plus vaste qui, à l'échelle de l'Europe, est composé des conventions fiscales internationales, du droit de l'Union européenne et de la Convention européenne des droits de l'homme. L'application d'un impôt national n'est dès lors devenue possible qu'en intégrant à sa juste place chacune de ces dispositions.

Ce manuel détaille astucieusement cette articulation au moyen de documents, d'outils et de check-lists.

Il analyse enfin les différentes impositions transnationales : celle sur les donations et successions transnationales, celle sur le patrimoine, celle sur les plus-values, celle sur les revenus de capitaux mobiliers, celle des groupes internationaux, celle du commerce électronique et celle propre à l'environnement.

Approfondi, pratique et didactique, l'ouvrage intéressera les entreprises, les praticiens de la fiscalité et les étudiants spécialisés. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

- * MARPILLAT Camille, *La territorialité de l'impôt sur les sociétés dans l'économie numérique*, Larcier, (avril) 2018, 96 p.

Économie numérique et territorialité semblent être des expressions antinomiques. Pourtant, le droit fiscal tente d'appréhender les revenus issus du digital, rattachés à des acteurs nomades, en arguant de frontières physiques qu'ils ignorent. Dans ce contexte, les administrations fiscales ne sont plus à même de remplir leur rôle de perceptrice de l'impôt d'autant plus lorsqu'elles sont confrontées aux puissants géants du numérique en position dominante sur leurs différents marchés.

Face aux difficultés grandissantes de la fiscalité et des principes qui la compose, des solutions d'urgence mais aussi de fond, que cet ouvrage a vocation à identifier et analyser pour ce qui est du principe de territorialité de l'impôt sur les sociétés, se précisent. Pourtant, force est de constater que les évolutions sont lentes face à un secteur en pleine croissance, en sus, synonyme de rapidité. Cependant, les initiatives nationales et internationales se multiplient et l'opinion publique attend des actions rapides suite aux récentes affaires médiatiques qui ont notamment révélées les pratiques d'optimisation fiscales des GAFAs. Ainsi, les acteurs du numérique doivent se préparer aux transformations et changements à venir de la fiscalité pour s'y adapter et se couvrir des risques qu'ils représentent pour eux.

L'avenir de la territorialité de l'impôt sur les sociétés telle que nous la connaissons aujourd'hui est plus qu'incertain dans un monde économique sans frontière et l'avènement du numérique n'est que le catalyseur de ce phénomène. Dans un esprit de synthèse, cet ouvrage revient sur les difficultés rencontrées par le principe de territorialité de l'impôt sur les sociétés, face aux acteurs du digital, tant sur le plan français qu'international et sur les solutions envisagées et envisageables pour faire évoluer ce principe afin de permettre aux États de taxer les revenus issus de ce nouveau secteur. Les pistes d'une fiscalité harmonisée au sein de l'Union européenne ou d'un projet spécifique à ce domaine au niveau de cette institution supra-nationale sont privilégiées bien que leur mise en oeuvre semble, à ce stade, difficile. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

- * MEGY Renan, *Les finances publiques en 100 fiches*, Ellipses, (avril) 2018, 312 p.

- * SINNASSAMY Christophe, *Finances publiques*, Bréal, coll. Lexifac, (avril) 2018, 226 p.

Dans une 8^e édition entièrement refondue, cet ouvrage présente sous la forme de fiches synthétiques les règles essentielles des finances publiques nationales (État, collectivités territoriales, Sécurité sociale) et européennes.

Il résume les grandes lignes du budget de l'État à partir du projet de loi de finances (PLF) de l'année 2018. Il expose également les principales orientations de la loi de programmation des finances publiques SUT la période 2018-2022.

En matière de finances locales, il propose plusieurs indicateurs permettant d'apprécier la situation financière des collectivités territoriales. Il analyse parallèlement les risques de leur endettement par le recours aux emprunts structurés.

Les finances sociales sont étudiées en relation avec le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de l'exercice 2018. Une attention particulière est portée sur les recettes et les dépenses des différentes branches du régime général ainsi que sur l'évolution de la dette sociale.

Quant aux finances européennes, l'ouvrage détaille les conséquences politiques et financières du Brexit et précise les principes de gestion financière de l'Union économique et monétaire (UEM).

Ce livre, qui a été conçu suivant une approche pluridisciplinaire, est principalement destiné à des étudiants de premier et de deuxième cycle d'études juridiques et économiques. Il permettra aussi une découverte rapide de la matière aux non-spécialistes ainsi qu'aux candidats aux concours administratifs. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

* WASERMAN Franck, *Les finances publiques*, La documentation française, coll. Découverte de la vie publique, 9^{ème} éd., (avril) 2018, 230 p.

A l'heure où l'endettement public et les contraintes budgétaires sont devenus l'une des préoccupations économiques majeures, un outil indispensable pour comprendre l'actualité ou se préparer aux concours et examens.

Une première partie retrace le cadre budgétaire des finances publiques, les grandes questions fiscales, les règles de la comptabilité publique et les modalités de contrôle. La seconde partie présente les finances de l'État, celles des collectivités territoriales, les comptes de la protection sociale et le budget européen.

Des questions-réponses pour acquérir de manière rapide les définitions et connaissances fondamentales (les grands principes budgétaires ; progressivité et proportionnalité de l'impôt ; la procédure ELOP ; la gestion de fait...).

Des encadrés pour approfondir des sujets particuliers (le consentement à l'impôt ; budgets annexes et comptes spéciaux ; le financement de l'intercommunalité ; la nature juridique de la CSG...).

Des éclairages historiques et internationaux pour élargir la perspective (les finances publiques de l'Antiquité à la Révolution française ; la procédure budgétaire européenne...).

Une nouvelle édition augmentée, avec les derniers chiffres disponibles. [présentation de l'ouvrage par l'éditeur]

* ZARCA Jean-Claude, *Finances publiques*, Gualino, coll. En poche, (avril) 2018, 48 p.

A signaler aussi :

- Joseph STIGLITZ, *L'Euro. Comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe*, Babel, coll. Essai, (avril) 2018, 504 p. (1^{ère} éd., 2016)
- Jean TIROLE, *Economie du bien commun*, PUF, coll. Quadrige, 2018, 644 p. (1^{ère} éd., 2016)

Fascicule

* DESMOULIN Gil, « Cour des comptes européenne », *Juris-Classeur Europe*, fascicule 240, 1, 2018

Articles

* ABDELGHANI Samia, « L'initiative « Inspecteurs des impôts sans frontières » au service de la mobilisation des ressources intérieures », *REIDF*, n° 2018/1, p. 103 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)

* AYRAULT Ludovic, « La fin des présomptions ? A propos des présomptions irréfragables », *REIDF*, n° 2018/1, p. 17 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)

* BAUDU Aurélien (dir.), « Chronique en droit des procédures fiscales », *REIDF*, n°2018/1, p. 137
Dans la présente chronique, sont proposées trois contributions qui ont vocation à aider les juristes et les contribuables à s'y retrouver un peu à la lumière des évolutions observées au cours des derniers mois. D'une part, Benjamin RICOU [voir à ce nom], maître de conférences en droit public à l'Université du Mans, s'intéresse aux principales décisions jurisprudentielles qui ont impacté les procédures fiscales en 2017 à travers une « Chronique jurisprudentielle annuelle de procédures fiscales ». D'autre part, à la suite des éclairages fournis par Aurélien BAUDU dans sa « Chronique législative et administrative annuelle de procédures fiscales », Jean-Claude DRIE [voir à ce nom], avocat au barreau de Paris spécialisé en droit fiscal, revient sur une évolution législative majeure de 2017 : l'examen de comptabilité des entreprises.

* BARBIER Hugo, « Le sort du report à nouveau lors d'une saisie-attribution » (Com., 13 septembre 2017), *Revue des sociétés*, 2018, p. 264

* CABANNES Xavier, « L'autonomie financière des collectivités territoriales après les récentes lois financières. Une adolescence difficile ou déjà une vieille lune ? », *AJDA*, 2018, p. 720

Si le Conseil constitutionnel reconnaît l'existence d'un principe d'autonomie financière des collectivités territoriales, il en fait un usage pour le moins modéré. Quinze ans après la loi constitutionnelle de 2003,

l'autonomie financière reste difficilement cernable entre principe juridique, pouvoir financier et revendications politiques.

- * CAVALIER Georges, « La validité juridique du mandat d'arbitrages », *Revue internationale des services financiers*, n° 1-2018, p. 34
- * CHARLES-PERONNE Delphine, « Conventions fiscales internationales : l'inconfortable situation des OPC français », *Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 243
- * CLAEYS Franck, « Les principales dispositions des lois de finances intéressant les collectivités du bloc communal », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 14 (dossier « Loi de finances 2018 et loi de programmation 2018-2022 »)
- * COUDY-LAMAIGNERE Claire, « Les lois de finances (LFI 2018 et LFR 2017) pour les départements : stabilité ou sursis ? », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 24 (dossier « Loi de finances 2018 et loi de programmation 2018-2022 »)
- * CREPEY Edouard, « Contrôle de conformité d'une amende à la Convention EDH : le miroir du contrôle de constitutionnalité », concl. sur CE, 4 décembre 2017, *Sté Edenred France* ; avec la note de J.-L. PIERRE, *Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 256
- * CREPEY Edouard, « Autorité de la chose jugée des décisions du juge pénal : il n'est jamais trop tard pour s'en prévaloir », concl. sur CE, 16 février 2018, *Thomas* ; avec la note de R. ADADY et R. TORLET, *Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 257
- * DEBOISSY Florence, « Tout n'est-il qu'abus de droit ? », *REIDF*, n° 2018/1, p. 90 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * DEDEURWAERDER Gilles, « Existe-t-il un droit à l'erreur du contribuable ? Réflexions à partir du projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance », *REIDF*, n° 2018/1, p. 31 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * DEDIEU Pierre, « Nouvelle convention fiscale franco-luxembourgeoise : quelles conséquences en matière de fiscalité immobilière et patrimoniale ? », *JCP, éd. N*, 2018, AR 380 (13 avril 2018, n° 15, act. rapides)
- * DELAUNAY Benoît, « BEPS et contrôle fiscal », *REIDF*, n° 2018/1, p. 111 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * DELON DESMOULIN Corinne, « 3 questions à Corinne Delon Desmoulin sur l'avis de la Commission européenne sur le budget présenté par la France », in "L'actualité au prisme du droit-Décryptage", Le Club des juristes, 2018
- * DEROUIN Philippe, « Les avancées de l'échange international d'informations à des fins fiscales », *REIDF*, n° 2018/1, p. 118 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * DESRAMEAUX Alexandre, « La dénonciation fiscale en France et aux Etats-Unis : un enjeu républicain », *REIDF*, n° 2018/1, p. 61 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * DRIE Jean-Claude, « L'examen de comptabilité des entreprises : le futur est déjà là ! », *REIDF*, n° 2018/1, p. 156
Résumé, voir à BAUDU Aurélien
- * EHRKE-RABEL Tina, « Les vérifications conjointes », *REIDF*, n° 2018/1, p. 69 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)

- * FRIEDRICH Clemmy, « La politique immobilière du ministère de la Justice passée au crible par la Cour des comptes », *JCP, éd. A*, 2018, n° 2118 (9 avril 2018, n° 14, p. 29)
- * FUMENIER Patrick, « Droit à l'oubli et intangibilité du bilan d'ouverture du premier exercice non prescrit », note sous CE, 24 janvier 2018, *SARL Bar du Centre, Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 259
- * GOUYET Rémi, « Les grands principes du contrôle fiscal des comptabilités informatisées », *REIDF*, n° 2018/1, p. 45 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * GUILLOT Pascal, « Enjeux stratégiques et financiers et modalités techniques d'une fusion d'EPCI : naissance du Grand Nancy », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 57
- * HAUPTMANN Nicolas et PEHAU Nicolas, « Chronique de jurisprudence de la Cour des comptes et de la Cour de discipline budgétaire et financière », *AJDA*, 2018, p. 651
- * HERBAIN Charlène A., « La coopération horizontale », *REIDF*, n° 2018/1, p. 125 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * KLOPFER Michel « La 5^{ème} loi de programmation des finances publique (LPFP 2018-2022) introduit la contractualisation obligatoire », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 8 (dossier « Loi de finances 2018 et loi de programmation 2018-2022 »)
- * LA MARDIERE Christophe (de), « Le dépérissement des règles de procédure dans le contrôle fiscal », *REIDF*, n° 2018/1, p. 26 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * LAMBERT Thierry, « Contribution à la définition des nouvelles problématiques du contrôle fiscal », *REIDF*, n° 2018/1, p. 7 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * LARUE Marc et LARRIBAU Denis, « Le rôle du juge des comptes dans le contrôle des actes budgétaires », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 33
- * LECOMTE Didier, « Les deux réserves d'interprétation du Conseil constitutionnel à propos des poursuites pour fraude fiscale : une avancée dans le brouillard », *REIDF*, n° 2018/1, p. 95 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * LE GARZIC Pierre, « Un contribuable peut-il, au cours d'un contentieux, se prévaloir d'un nouvel objet pour une provision que l'administration entend réintégrer ? », note sous TA Paris, 24 octobre 2017, *Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 260
- * LEHMAN Marie, « Une réserve d'interprétation du Conseil constitutionnel peut constituer un évènement motivant une réclamation au sens du c de l'article R. 196-1 du LPF », concl. sur TA Versailles, 28 novembre 2017, *Rohault de Fleury, Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 263
- * MALHERBE Jacques, « La conciliación fiscal en Bélgica », in José María Lago Montero (dir.), *Litigiosidad tributaria: estado, causas y remedios*, Thomson Reuters Aranzadí, Cipur Menor (Navarra), 2018, p. 423
L'étude analyse le mécanisme légal de conciliation fiscale établi en Belgique depuis 2007.
- * MALHERBE Jacques et GRAU RUIZ María Amparo, « La directive européenne sur la coopération fiscale ou le FATCA européen », *Revue générale du Contentieux fiscal* (Belgique, Larcier), p. 15
L'étude analyse le contenu de la directive 2011/16/UE du Conseil européen du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et expose le contenu d'une communication concernant les comptes bancaires.

- * MARTIN Julien, « Chronique annuelle de droit constitutionnel local », *BJCL*, 2018, n° 2, p. 87 (avec développements sur le droit constitutionnel financier, pp. 90-93)
- * PASTOREL Jean-Paul, « La subordination de la mise en mouvement de l'action publique en matière fiscale à une plainte de l'administration », in Arnaud de Raulin et Jean-Paul Pastorel (coord.), *Gouvernance et réforme administrative. Mélanges en l'honneur de Marc Debène*, PUAM, (février) 2018, p. 273 [non signalé dans le *Billet bibliographique* n° 1, pour la période janvier-février]
- * PELLETIER Marc, « La CJUE et le principe *non bis in idem* : un pas en arrière, deux pas en avant », *JCP, éd. E*, 2018, n° 1199 (12 avril 2018, n° 15-16, p. 56)
- * PERELSTEIN Alain, « Les coûts standards, clés de la performance ? », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 38
- * PICHET Eric, « La nouvelle donne fiscale du patrimoine et les conséquences de la politique budgétaire du quinquennat », *Revue fiscale du patrimoine*, 2018, n° 4, p. 15
- * PIERUCCI Christophe, « Les finances publiques, une mise en perspective des réactions de l'Etat face au terrorisme », in Pierre Bourdon et François Blanc (dir.), *L'Etat et le terrorisme*, Editions de la Sorbonne, coll. De Republica, (avril) 2018, p. 231
L'approche du terrorisme à partir des finances publiques dépasse le seul enjeu du coût économique et budgétaire auquel se borne souvent l'analyse de la menace terroriste sous un angle financier. Comme l'illustre cet article, les finances publiques permettent d'évaluer l'incidence du droit budgétaire sur la réaction de l'Etat face au terrorisme. Elles révèlent aussi l'emprise croissante de la menace terroriste sur l'action publique.
- * RICOU Benjamin, « Chronique jurisprudentielle annuelle de procédures fiscales », *REIDF*, n° 2018/1, p. 138
Résumé, voir à BAUDU Aurélien
- * ROSA Audrey, « La contractualisation et le contribuable », *RFDA*, mars-avril 2018, p. 236
Le droit fiscal, comme d'autres branches du droit public, est saisi par le phénomène contractualisation (chartes, accords fiscaux préventifs, nouveaux processus de collaboration entre le fisc et le contribuable). Cette contractualisation d'intensité variable poursuit principalement deux finalités : d'abord elle recherche une meilleure acception de la norme par ses destinataires puis répond à un besoin de sécurité juridique.
- * ROUGE-GUICHARD Sandra, « Dégrevement de taxe d'habitation : première étape d'une réforme plus globale de la fiscalité locale qui ne cache pas son nom », *Revue du gestionnaire public*, 2018, n° 1, p. 21 (dossier « Loi de finances 2018 et loi de programmation 2018-2022 »)
- * ROUSSEL Sophie et NICOLAS Charline, « Chronique de jurisprudence du Conseil d'Etat », *AJDA*, 2018, p. 845 (avec commentaire des deux arrêts, CE, 21 février 2018, *Département du Calvados et Région PACA* : « Collectivités territoriales : les faux-semblants des compensations »)
- * RUDEAUX Sandrine, « Un établissement stable peut-il être un résident au sens des conventions fiscales », concl. sur CAA Versailles, 13 décembre 2017, *Sté BNP Paribas* ; avec la note de R. COIN, *Revue de droit fiscal*, 2018, comm. 247
- * SACCHETTO Claudio, « Du respect des droits fondamentaux en matière de contrôle fiscal en Italie », *REIDF*, n° 2018/1, p. 77 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * SIBILLI Bruno, « Le pilotage budgétaire des universités au risque de la hiérarchie des normes », concl. sur TA Paris, 16 janvier 2018, Université Panthéon-Assas, *AJDA*, 2018, p. 809

- * SIVIEUDE Olivier, « Difficultés et enjeux de la requalification juridique à l’occasion d’un contrôle fiscal », *REIDF*, n° 2018/1, p. 83 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * SRUBER Kevin, « La détermination du domicile fiscal dans les relations intercantionales en Suisse et la procédure de contrôle », *REIDF*, n° 2018/1, p. 51 (dossier « Les métamorphoses du contrôle fiscal »)
- * TAQUET François, « Du contentieux en matière de versement transport », *JCP, éd. A*, 2018, n° 2130 (23 avril 2018, n° 16, p. 22)
- * TOUBOUL Charles, « Les décrets revalorisant le montant forfaitaire du revenu de solidarité active (RSA) et réformant la formation des accompagnants éducatifs et sociaux font-ils peser sur les collectivités des charges qui doivent être compensées concomitamment à ces mesures ? », concl. sur CE, 21 février 2018 (2 esp.), *Région PACA et Département du Calvados et autres*, *BJCL*, 2018, n° 2, p. 144 ; avec les obs. de X. CABANNES, p. 152
Deux décisions du Conseil d’Etat sont venues, si besoin était, prouver, une fois de plus, que l’article 72-2 de la Constitution pas plus que les dispositions législatives relatives à la compensation des transferts de compétences, ne constituent pas un parapluie protecteur pour les finances des collectivités territoriales
- * TOUBOUL Charles, « Sur la compensation financière des dépenses mises à la charge des collectivités territoriales par l’Etat », concl. sur CE, 21 février 2018 (2 esp.), *Région PACA et Département du Calvados et autres*, *RDSS*, 2018, n° 2, p. 332

► **Rapport récent de la Cour des comptes** (mis en ligne en avril) :

* *Le soutien aux énergies renouvelables* :

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-04/20180418-rapport-soutien-energies-renouvelables.pdf>

* *La coopération européenne en matière d’armement* :

Rapport :

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-04/20180417-rapport-cooperation-europeenne-armement.pdf>

Synthèse :

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-04/20180417-synthese-cooperation-europeenne-armement.pdf>

* *Le programme « Habiter Mieux » de l’agence nationale de l’habitat (ANAH)* :

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-04/20180404-rapport-programme-habiter-mieux.pdf>

► **Publications de la Cour des comptes européenne** (mises en ligne en avril) :

* *Journal*, n° 4, avril 2018 :

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/JOURNAL18_04/JOURNAL18_04.pdf

* *Rapport spécial n° 11/2018, Nouvelles options de financement des projets de développement rural: plus simples, mais pas axées sur les résultats* :

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18_11/SR_SCO_FR.pdf

* *Rapport spécial n° 08/2018, Soutien de l'UE en faveur des investissements productifs dans les entreprises: l'accent doit davantage être mis sur la durabilité :*

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18_08/SR_DURABILITY_FR.pdf

► **Rapports parlementaires** (mis en ligne en avril)

* BASCHER Jérôme, *Rapport sur la proposition de loi renforçant l'efficacité des poursuites contre les auteurs d'infractions financières et supprimant le « verrou de Bercy »*, Doc. Sénat, n° 446 :

<http://www.senat.fr/rap/117-446/117-4461.pdf>

* DIVE Julien, *Rapport sur la proposition de loi relative à l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires*, Doc. Ass. nationale, n° 817 :

[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rapports/r0817/\(index\)/rapports](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rapports/r0817/(index)/rapports)

* GREMILLET Daniel et autres, *Rapport d'information sur la prochaine réforme de la Politique agricole commune : pour un maintien des moyens budgétaires, au service d'une PAC forte et renouvelée*, Doc. Sénat, n° 437 :

<http://www.senat.fr/rap/r17-437/r17-4371.pdf>

* MONTGOLFIER Albéric de, *Rapport d'information sur le projet de programme de stabilité pour les années 2018 à 2022*, Doc. Sénat, n° 438 :

<http://www.senat.fr/rap/r17-438/r17-4381.pdf>

* MONTGOLFIER Albéric de, *Rapport sur le projet de loi autorisant la ratification de la convention multilatérale pour la mise en oeuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices*, Doc. Sénat, n° 410 :

<http://www.senat.fr/rap/117-410/117-4101.pdf>

► **Parlement européen** (mis en ligne en avril)

* *Rapport sur l'état prévisionnel des recettes et des dépenses du Parlement européen pour l'exercice 2019 :*

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fTEXT%2bREPORT%2bA8-2018-0146%2b0%2bDOC%2bXML%2bV0%2f%2fFR&language=FR>

* *Rapport sur le rapport annuel 2016 sur la protection des intérêts financiers de l'Union européenne – Lutte contre la fraude :*

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fTEXT%2bREPORT%2bA8-2018-0135%2b0%2bDOC%2bXML%2bV0%2f%2fFR&language=FR>

* *Rapport concernant le rapport annuel sur le contrôle des activités financières de la BEI pour 2016 :*

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fTEXT%2bREPORT%2bA8-2018-0139%2b0%2bDOC%2bXML%2bV0%2f%2fFR&language=FR>

* *Rapport concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016, section III – Commission et agences exécutives :*

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fTEXT%2bREPORT%2bA8-2018-0137%2b0%2bDOC%2bXML%2bV0%2f%2fFR&language=FR>

► Ouvrages intéressant les finances publiques mis en ligne sur **Gallica** (ou via Gallica) au mois d'avril 2018 (cette rubrique sera mensuelle, s'il y a lieu de signaler une mise en ligne) :

* BARANTE, B° de, *Observations de la chambre de commerce d'Amiens, sur le projet de loi concernant les contributions indirectes, présenté à la Chambre des députés, le 23 décembre 1815*, Amiens, imp. de Caron-Vitet (Amiens), 1816, 58 p. :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k14152709/f5.image>

* DELAHANTE Adrien, *Observations sur la théorie des impôts en général et sur l'application de cette théorie aux droits sur les boissons*, Paris, Didot, 1830, 50 p. :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001101089188

* GAUDIN, Charles, duc de GAETE, *Un dernier mot sur l'amortissement*, Paris, Goetschy fils et Compagnie, 1833, 24 p. :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001102324956

* du même, *Considérations sur la dette publique de France, et observations sur un nouveau système de finances*, Paris, Goetschy fils et Compagnie, 1832, 41 p. :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001102324923

* du même, *Quelques mots de consolation aux créanciers de l'Etat, en réponse à une opinion préliminaire sur les finances*, Paris, Patris et Pélicier, 1815, 51 p. (pp. 307-358) :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001100295398?vue=3&svue=simple

* MALARTIE Alphonse de, *Considérations sur la situation de la France sous le rapport des finances*, Paris, Firmin Didot, 1816, 54 p. :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001100288294

* NERVO, Jean-Baptiste Rosario Gonzalve de, B° de, *Le comte Corvetto, ministre secrétaire d'Etat des finances sous le roi Louis XVIII : sa vie, son temps, son ministère*, Paris, M. Lévy frères, 1869, 584 p. :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001102644874

* ROBERT François (1737-1819), *Mélanges sur différents sujets d'économie publique*, Paris, Le Normant (Paris), 1799, 191 p. [avec notamment première (p. 37) et deuxième (p. 47) adresses sur l'impôt et propos sur la dîme (p. 136)] :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k318971m/f7.image>

* *Dictionnaire des finances. Contenant la définition de tous les termes de finance, leur usage, & leurs différentes applications dans toutes sortes d'affaires. L'explication de tous les droits & impositions qui se levont dans l'étenduë du royaume. L'établissement des Conseils du Roi, des Chambres des Comptes & des Cours des Aides...*, Paris, chez Jacques Josse, Theodore Le Gras, Guillaume Cavelier, fils et la Veuve Saugrain, 1727, 395 p. :

http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001100563266

► Ouvrages intéressant les finances publiques mis en ligne sur le site **Fondafip** au mois d'avril 2018 (cette rubrique sera mensuelle, s'il y a lieu de signaler une mise en ligne) :

* *Livre rouge*, 1790 :

http://www.fondafip.org/c_43_257_Fiche_2268_1_Le_Livre_rouge_Publication_par_l'_Assemblee_nationale_en_1790.html

* PESSÉLIER Charles-Etienne, *Doutes proposés à l'auteur de la théorie de l'impôt*, 1761 :

http://www.fondafip.org/c_43_257_Fiche_2230_0_Charles_Etienne_Pesselier_1712_1763_.html

Pour tout contact : sffpmail@gmail.com



@SFFP2017

LinkedIn